



# Appel à candidatures auprès de collectivités territoriales et de maîtres d'ouvrage

Les collectivités territoriales et les maîtres d'ouvrage publics ou privés intéressés par ce programme d'expérimentation devront transmettre au PUCA un dossier d'intention au plus tard le 15 avril 2011.

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentations et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Dans le cadre du programme *Logement Design pour tous*, le PUCA a engagé un travail de réflexion sur la conception des logements pour répondre aux défis posés par la société contemporaine : vieillissement de la population, mutation des structures familiales, essor des nouvelles technologies et innovations numériques, exigences de mixité sociale et générationnelle, transformation des modes de vie, fragilités de certaines populations, nouvelles exigences réglementaires, développement durable *etc*. Ces changements s'accompagnent de nouveaux usages et besoins, et conduisent à une remise en question de la manière de penser les logements.

A travers le programme de recherche et d'expérimentation *Logement Design pour tous*, il s'agit d'explorer de nouvelles pistes de recherche pour une conception renouvelée des logements, de susciter l'émergence de projets ambitieux et de tester des solutions innovantes sur des opérations de logements, dans le neuf et dans l'existant, en partenariat avec des collectivités territoriales et des maîtres d'ouvrage publics et privés.

Tout est à questionner : surfaces, normes, matériaux, équipements, mobiliers, services...Toutefois, une réflexion de cette ampleur ne saurait se passer d'une ré-exploration du process de production des logements, notamment avec les designers et les industriels qui peuvent être les co-producteurs d'une meilleure compréhension des manières d'habiter et porteurs de solutions adaptées aux nouveaux enjeux du logement, le tout dans une démarche de baisse des coûts.

## Les ateliers exploratoires

Le programme Logement Design pour tous a été conçu dans un premier temps autour de <u>quatre ateliers</u> thématiques avec pour mission d'établir un état des lieux, d'engager des réflexions croisées et de dégager des axes de recherche et d'expérimentation. Réunissant les différents milieux professionnels concernés, ces ateliers ont permis d'explorer à travers des approches sociologique, technique et réglementaire, les quatre thématiques suivantes :

- Modes de vie et logements des jeunes
- Vieillissement de la population et habitat
- Logement numérique
- Accessibilité et espaces du logement

<u>Le Grand Atelier Logement Design pour tous</u>, qui s'est déroulé dans le cadre de la Biennale Internationale Design 2010 à Saint-Étienne, en partenariat avec la Cité du design, a permis aux professionnels de débattre et d'imaginer collectivement de nouvelles pistes pour le logement autour de quatre thèmes :

- Une co-production des logements est-elle possible et souhaitable ?
- Logement durable = logement jetable ?
- Pour une approche renouvelée du logement : que faire des usages ?
- Logement : vers un espace des flux ?

Ces ateliers exploratoires ont mobilisé plus de 500 professionnels : maîtres d'ouvrages sociaux et privés, architectes, architectes d'intérieur, designers, industriels, grands groupes du BTP, chercheurs, représentants de différents ministères, représentant d'institutions liées à la création et à l'innovation, enseignants, chercheurs, associations...lls ont soulevé des questions, pointé des blocages, permis de mesurer le chemin à parcourir, mais ont aussi ouvert de nouvelles voies, initié des collaborations potentielles et mis en lumière des expériences françaises et étrangères particulièrement motivantes.

A l'issue de cette première phase de réflexion concertée, menée par l'ensemble des professionnels du secteur, le PUCA souhaite lancer plusieurs actions :

- <u>un programme d'expérimentation</u> sur des opérations de logements prévues pour la période 2011-2012 afin de tester des solutions innovantes et d'explorer certaines pistes ouvertes par les ateliers exploratoires. C'est l'objet du présent appel à candidatures.
- <u>un programme d'étude et de recherche</u> dont l'objectif est d'apporter un complément de connaissance portant sur certains aspects des thématiques traitées lors des ateliers exploratoires ou sur d'autres thèmes porteurs d'interrogations sur le logement de demain.

## L'appel à candidatures et ses objectifs

L'appel à candidatures vise à identifier et sélectionner des collectivités territoriales et des maîtres d'ouvrage publics et privés dont les projets sont en phase de pré-programmation, et qui souhaitent s'inscrire dans le programme d'expérimentation.

L'objectif est de réaliser cinq à dix opérations de logements avec des collectivités territoriales et des maîtres d'ouvrage volontaires pour en faire des projets démonstratifs, à coût maîtrisé, en matière de qualité d'usage.

Le but est de tester des solutions innovantes afin de mieux répondre aux attentes des usagers, ainsi qu'aux exigences des maîtres d'ouvrage et des futurs gestionnaires (qualité architecturale, normes de confort, surface des logements et des pièces, équipements, mobiliers intégrés, qualités d'ambiance, performance environnementale, ergonomie, évolutivité, services, modalités de gestion innovantes, etc.).

Les quatre ateliers thématiques et le Grand Atelier ont permis d'identifier plusieurs pistes de travail et d'innovations potentielles (cohabitation, mobilité résidentielle, adaptation du logement et services aux personnes âgées, sécurisation de la performance environnementale, développement d'une offre d'espaces partagés et de services mutualisés...); celles-ci peuvent constituer les axes de travail privilégiés. L'ensemble des documents

diffusés au cours des ateliers, et les compte-rendus, sont disponibles sur demande ou sur <u>www.design-puca.fr</u>. Pour autant, ces thématiques n'épuisent pas le sujet et les maîtres d'ouvrage pourront proposer d'autres sujets et pistes d'expérimentation.

Après sélection des projets, le programme d'expérimentation se déroulera en trois phases simultanées. Au regard des projets sélectionnés, de leurs programmes et objectifs respectifs, le PUCA lancera et financera :

## 1. Un appel à candidatures d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

> Il portera sur l'ensemble des projets sélectionnés. Un cahier des charges sera établi au préalable par le PUCA et chaque maître d'ouvrage afin de définir les objectifs assignés à la mission d'AMO de chacun des projets. Les AMO retenus (programmiste, économiste, architecte, designer, ingénierie, sociologue qui pourront se présenter seuls ou en groupement...) accompagneront les collectivités territoriales et les maîtres d'ouvrage dans leur programmation afin de transcrire les objectifs d'usage exprimés dans leur note d'intention. Au cours de cette phase, l'appui des AMO permettra d'explorer de nouvelles méthodes et de proposer des solutions d'optimisation ou des réponses inédites en matière de process, produits et modes de production de logements, d'équipements, de services, en incluant systématiquement les deux contraintes que sont la maîtrise des coûts et la préservation de l'environnement.

#### > Calendrier prévisionnel :

- Lancement de l'appel à AMO : fin juin 2011
- Date limite de remise des candidatures AMO : 15 septembre 2011
- Jury de sélection des candidatures : fin septembre 2011
- Contractualisation avec AMO : novembre 2011

#### 2. Les ateliers de travail

- > Les collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage et AMO retenus dans le cadre du programme d'expérimentation s'engageront à participer à une série d'ateliers de travail qui seront constitués autour de thématiques relatives à leurs projets. L'objectif est d'explorer de manière croisée la thématique proposée afin d'enrichir la réflexion commune et de créer les conditions d'un dialogue entre les participants.
- > Pour chacune des thématiques explorées, le PUCA constituera un pôle spécifique de compétences composé d'experts d'horizons variés qui permettra de :
- dresser un panorama approfondi de la thématique ;
- confronter les projets retenus avec d'autres expériences françaises ou étrangères :
- étudier la reproductibilité des démarches initiées et de la mise en œuvre des solutions envisagées.
- > Les équipes retenues dans le cadre du programme d'étude et de recherche seront invitées à participer à ces ateliers de travail.
- 3. <u>Le suivi des projets, la valorisation et la capitalisation</u> de l'ensemble par le PUCA et les partenaires mobilisés à ses côtés.
- > Chacun des ateliers de travail donnera lieu à la publication d'un cahier thématique.
- > Les projets retenus dans le cadre de ce programme d'expérimentation feront l'objet en phase de réalisation d'un suivi par des experts mandatés par le PUCA. Tout au long du programme, ils bénéficieront d'un dispositif de valorisation.
- > Les collectivités territoriales et maîtres d'ouvrage retenus seront invités à présenter leurs démarches lors d'une manifestation organisée dans le cadre de la Biennale Internationale design Saint-Etienne 2012.

Les éléments proposés seront amenés à évoluer en fonction d'opportunités pouvant se présenter à partir des projets que le programme initiera.

## Les modalités de réponse

Les collectivités territoriales (communes, villes, communautés d'agglomérations...) et les maîtres d'ouvrage (bailleurs sociaux, promoteurs...) intéressés par le programme d'expérimentation se feront connaître auprès du PUCA en lui adressant un dossier d'intention décrivant la localisation, le type d'opération envisagée, les objectifs de l'opération, les éléments d'expérimentation envisagés, le calendrier prévisionnel, les acteurs concernés ainsi que leurs attentes vis-à-vis des ateliers de travail.

Les dossiers d'intention devront être adressés, par courrier, au plus tard :

Le 15 avril 2011 (cachet de La Poste faisant foi)

## MEDDTL PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE

Appel à candidatures Logement Design pour tous
A l'attention de Virginie THOMAS
Grande Arche de la Défense - Paroi Sud - 92055 La Défense cedex 04

Une copie de ce dossier sera adressée, par mail, à : <a href="mailto:christophe.perrocheau@i-carre.net">christophe.perrocheau@i-carre.net</a>

Le PUCA adressera un accusé de réception à chaque candidat.

Par ailleurs, il informera par courrier, chaque candidat, de la décision du jury .

Pour tout renseignement concernant le programme Logement Design pour tous :

> Virginie THOMAS - virginie-d.thomas@developpement-durable.gouv.fr Tél. 01 40 81 63 65

> Christophe PERROCHEAU - christophe.perrocheau@i-carre.net Tél. 01 40 81 24 33

## Les éléments de contexte

De la mutation de la société à la transformation du logement

Face aux changements que connaît la société française et à l'évolution des comportements de nos contemporains (pratiques et rituels individuels et familiaux, désynchronisation des activités sociales et familiales, évolution des pratiques de consommation, essor des instruments de communication, etc.) l'habitat est soumis à des modifications de plus en plus rapides, qui affectent l'usage du logement. La vie contemporaine avec ses rythmes rapides, le nombre accru de ses services, l'obsolescence des équipements et la place croissante accordée à l'individu nécessite de réfléchir à la conception d'espaces, d'équipements, de produits et de services permettant d'accueillir ces pratiques et ces besoins.

#### Des obstacles à la diversité des usages

Si le logement doit permettre d'accomplir les multiples fonctions essentielles à la vie quotidienne, il doit également répondre aux habitudes de vie, aux aspirations et aux besoins de ses utilisateurs. Par sa transformation, il doit permettre de s'adapter à l'évolution du groupe domestique, à sa composition à géométrie variable, aux modifications du statut et de la place des enfants, aux transformations de la vie professionnelle et à ses aléas. Or, au sein du logement, de nombreux obstacles font encore barrage à la diversité des usages et à leurs variations dans le temps. Au regard de l'augmentation des exigences des usagers, il est nécessaire d'interroger les normes de confort qui régissent le logement : confort d'usage bien entendu, confort d'ambiance thermique (modes de chauffage, qualité de l'air), confort d'ambiance sonore (qualité acoustique du logement, environnement sonore), confort d'ambiance lumineuse (ouvrants sur l'extérieur, éclairage naturel et confort visuel, niveau d'éclairement des pièces, etc.) mais également niveau et qualité de services.

## Concilier nouvelles exigences, nouvelles contraintes et nouveaux besoins

Les logements doivent également répondre aux enjeux actuels d'économie des ressources naturelles dans une démarche respectueuse de l'environnement et de son habitant (économies d'énergie, qualité de l'air, nature des matériaux, etc.). Comment concilier augmentation des contraintes réglementaires (accessibilité, Grenelle de l'Environnement, coûts induits etc.), avec les pratiques et les besoins potentiels des habitants dans une démarche responsable qui favorise le développement d'éco-attitudes (gestion des ordures, tri sélectif, recyclage, économie d'énergie et d'eau) ? Par ailleurs, l'exigence qualitative (exécution soignée, souci du détail, impression de fini, etc.) faisant partie intégrante de la notion de qualité du logement, il est nécessaire de réfléchir aux conditions de mise en œuvre de cette qualité d'exécution. Ces nouvelles contraintes ne doivent pas conduire à un renchérissement mais, au contraire, s'exercer dans une démarche de réduction du coût du logement.

#### Le neuf et la réhabilitation

Tous ces questionnements se posent aussi bien pour le logement individuel que collectif, autant pour la production de logements neufs qu'en réhabilitation. Dans ce cas précis, comment faire pour que le parc existant, quel que soit son âge et ses difficultés techniques, puisse assurer la réception de toutes les demandes ? Comment concilier aspects réglementaires, contraintes préexistantes et, besoins et aspirations des usagers ? Quelle articulation trouver entre normes, qualité, coûts et usage ? Comment penser et produire des logements bien conçus, plus confortables et agréables à utiliser, à entretenir et accessibles pour le plus grand nombre tant physiquement qu'économiquement ?

Plan Urbanisme Construction Architecture - Programme d'expérimentation Logement Design pour tous